

Le choix de l'école lors de la transition primaire-secondaire. Un état des connaissances.

Justine Castonguay-Payant, Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé: Ce texte a pour objectif de consolider un corpus des écrits sur lequel un projet de doctorat portant sur la pratique du choix de l'école secondaire par les parents résidant dans la région de Montréal (Canada) s'érige. Ce projet de recherche vise à répondre à la question suivante : comment et pourquoi les parents choisissent-ils (ou non) l'école secondaire de leur enfant lors de la transition primaire-secondaire, et comment les écoles participent-elles à l'élaboration de ce choix ? À travers cette recension, nous voulons mettre en lumière les principaux enjeux, thématiques ainsi que les cadres méthodologiques sur lesquels peuvent s'élaborer les recherches se penchant sur les choix scolaires. Enfin, ce texte peut renseigner les acteurs du monde scolaire (directions d'école, parents, etc.) pour qui le choix de l'école tient une place de plus en plus grande.

Mots clés: Choix scolaires, politiques éducatives, marchés scolaires, écoles secondaires, parents.

Introduction

L'éducation constitue, pour plusieurs pays à travers le monde, un vecteur privilégié de développement social et économique reposant sur un socle de valeurs individuelles et collectives (Proulx & Charland, 2009). Une gouvernance équilibrée du système scolaire, le respect de la liberté de choix ou la promotion de l'égalité des chances constituent quelques-uns des maillons du système scolaire québécois, fruit de la Révolution tranquille (Proulx & Charland, 2009). Au Québec, les parents participent de plus en plus à la gouvernance des écoles. Par la mise sur pied des conseils d'établissement ou des comités de parents au sein des commissions scolaires de la province, ils collaborent à la réussite scolaire des enfants en donnant notamment leur avis sur les règles de fonctionnement, formant ainsi une partie constituante de la gouvernance des écoles (Proulx & Charland, 2009). En plus de ces implications, plusieurs parents se retrouvent confrontés à l'épineuse question du choix de l'école que fréquentera l'enfant, que ce soit au primaire ou au secondaire (van Zanten, 2009). Le choix de l'école, que ce soit entre les programmes particuliers (international, sport-études, etc.) ou le parcours régulier des écoles publiques et privées¹, n'est plus uniquement considéré comme un droit acquis à la suite de l'adoption de lois comme la *Loi sur le ministère de l'Éducation* et de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, mais aussi comme faisant partie des mécanismes de régulation du système scolaire et de ce que Felouzis, Maroy et van Zanten (2013) appellent les « marchés scolaires ». Les parents portent donc de plus en plus le projet éducatif québécois et représentent, par la possibilité de choisir l'école de leur enfant, les principaux usagers des marchés scolaires d'où l'intérêt de nous intéresser à eux particulièrement, même si souvent l'enfant participe à la décision.

Objectifs et organisation de l'article

Ce texte souhaite solidifier une revue de littérature soutenant notre problématique de recherche sur la pratique du choix de l'école secondaire par les parents résidant dans la région de Montréal. Nous insistons sur cette grande ville parce qu'elle est l'un des endroits où la propension à choisir l'école privée est l'une des plus fortes au Canada (Frenette & Chan, 2015) et au Québec (Gouvernement du Québec, 2014). Nous verrons cela plus en détail plus loin, néanmoins, il est utile de préciser que cette recension sera à la base d'un ambitieux projet de recherche doctorale au cours duquel le choix sera entrevu comme une pratique sociale, dont les parents en sont les principaux auteurs. Dans les pages qui suivent, nous verrons qu'avec cette pratique interviennent de multiples enjeux et implications au regard particulièrement de l'égalité d'accès et de la ségrégation. Le choix de l'école secondaire peut s'étudier suivant des méthodologies diverses et interpelle les chercheurs de disciplines variées. Cet examen des principaux enjeux ressortant des écrits exposera que le choix, en tant qu'objet de recherche, est déjà bien labouré aux États-Unis, en Europe ou ailleurs au Canada, alors qu'un vide scientifique entourant l'étude de la pratique du choix de l'école au Québec subsiste.

¹ Au Québec, les écoles privées sont financées à hauteur de 60 % (Gouvernement du Québec, 2016).

Nous souhaitons d'emblée mentionner que nous voulons nous garder d'opposer les arguments en faveur du choix de l'école (Hoxby, 2003; Marceau, Migué, Couture, & Dubois, 1996; Migué & Marceau, 1989; Nichols & Özek, 2010) aux arguments en défaveur (Ben Ayed, 2011; Bernal, 2005; Duru-Bellat & Meuret, 2001). Ce texte vise essentiellement à démontrer que le choix de l'école secondaire peut être étudié de différentes manières en fonction du contexte dans lequel il se nourrit et en fonction des profils des acteurs différenciés orchestrant des « pratiques » dont ils partagent les valeurs de référence et les finalités (Bourdieu, 1972).

Cet article souhaite donc couvrir et délimiter un thème ayant peu ou pas fait l'objet de recherches approfondies en contexte québécois, puis mettre en évidence les principaux enjeux et orientations scientifiques dans lesquels viendrait s'inscrire notre étude et auxquels notre texte peut contribuer. Ces enjeux peuvent constituer les résultats ou les effets de la pratique sociale du choix, ou peuvent sous-tendre sa manifestation.

Principales orientations scientifiques et leurs lignes argumentatives

À ce jour, nous avons établi le constat que les principaux écrits scientifiques portant sur le choix de l'école secondaire se regroupent autour de quatre grandes orientations scientifiques : politique, économie, sociologie et philosophie de l'éducation. Nous passerons toutefois un temps plus étendu à discuter des choix scolaires dans une perspective sociologique, puisque celle-ci nous permet de comprendre les rapports sociaux à l'origine de leur existence.

D'abord, dans les recherches mobilisant une perspective politique, c'est-à-dire où le choix aurait des effets sur les politiques publiques et inversement, il est souvent question des impacts des administrations publiques sur le choix. Par exemple, les effets indirects de l'*accountability*² sur le déploiement des pratiques de choix constituent un champ d'intérêt que cette perspective mobilise. Les chercheurs s'y intéressant font souvent remarquer que les politiques de responsabilisation induites par la reddition de comptes visent essentiellement la mise en œuvre d'instruments (mesures de la performance des élèves, outils d'actions publiques, etc.) destinés à une gestion plus efficace des organisations scolaires (Hoxby, 2007; Maroy, Mathou, Vaillancourt & Voisin, 2013; Maroy & Voisin, 2014). Or, la diffusion publique des résultats d'une école ou d'une commission scolaire que s'approprient les parents peut intervenir sur les pratiques de choix : les parents peuvent ainsi préférer opter pour une école en apparence « plus efficace » plutôt qu'une autre jugée « moins efficace ». Du côté de l'Europe, nous retrouvons des recherches abordant les politiques éducatives encadrant le choix de l'école et ses impacts sur l'équité des systèmes éducatifs (Andrada, 2007; Duru-Bellat & Meuret, 2001; Hirtt, 2007). Ces auteurs, et surtout Hirtt (2007), dépeignent un portrait peu reluisant des effets du choix sur l'équité particulièrement en ce qui a trait à la combinaison du libre choix et de procédures de sélection des élèves. Il s'agirait là, selon Hirtt (2007), d'un mécanisme pouvant nuire à l'équité. Si Duru-Bellat et Meuret (2001) ont observé que certaines familles américaines à faible revenu pouvaient bénéficier de la possibilité de choisir l'école par l'intermédiaire de bons d'éducation, ils émettent néanmoins un bémol indiquant que le maintien de l'équité demeure fragile. Les choix scolaires font également l'objet de publications concernant les réformes des pays européens ayant façonné la pratique du choix dans les années 1980-1990 (Kosunen, 2016). Les perspectives politiques mobilisent également les chercheurs intéressés par les législations locales entourant la gouvernance des écoles en lien avec les caractéristiques des citoyens résidant dans les environs (Felouzis & al., 2013; Gewirtz & al., 1995; Taylor, 2002; Watson, Waslander & Strathdee, 1999). Parmi ces politiques, nous donnerons en exemple les règles encadrant les inscriptions dans un territoire donné, comme c'est le cas par exemple au Québec avec les politiques d'inscription des commissions scolaires. Les pratiques de sélection des écoles ainsi que la mise en place de processus de recrutement alimentent également les recherches dans une perspective politique au plan local.

² Pour définir l'*accountability*, nous reprendrons la définition de Maroy et de ses collègues à l'effet qu'il s'agit initialement d'une notion « politique qui renvoie à la responsabilité des élus et des gouvernements de rendre des comptes aux citoyens à la lumière des actions entreprises » (Maroy et al., 2013, p. 13). L'*accountability* est traduite en français notamment par la notion de « reddition de comptes ». La reddition de comptes peut porter sur différents objets (les processus ou les résultats, par exemple) et différents critères (l'efficacité, l'efficience, la légalité, etc.). Les politiques récentes d'*accountability* en éducation portent le plus souvent sur les performances des écoles, il s'agit d'orienter et de « contrôler l'action sur une base de ses résultats » (Maroy & Voisin, 2014, p. 1).

En deuxième lieu, la pratique du choix peut être étudiée dans une perspective économique, au sens où le choix de l'école peut nourrir le développement de la main d'œuvre et devenir un moyen de répondre à une économie de la connaissance de plus en plus pointilleuse du point de vue des exigences de production (Forsey, Davies, & Walford, 2008; Lubienski, 2008). Le choix de l'établissement scolaire traduit la volonté de faire de l'école un vecteur de formation des futurs agents spécialisés d'une économie mondiale de plus en plus compétitive (Ball, 2003) et se doit de répondre aux impératifs des entreprises en proposant des programmes spécifiques aux profils d'employés recherchés. D'autres études s'y attardent en posant un regard sur la relation entre le choix de l'école et l'amélioration des performances scolaires des élèves ou des écoles au sens du taux de diplomation (Betts & Loveless, 2005). Ces recherches, souvent peu critiquées des effets du choix sur les populations, pointent essentiellement le choix porteur d'une amélioration substantielle de l'efficacité des systèmes scolaires par la concurrence qu'il encourage (Friedman, 1962; Chubb & Moe, 1990) et qu'un système scolaire plus « productif » engendrerait une économie plus prospère. Dans cette perspective, la rhétorique pour le choix de l'école émerge du processus de globalisation (Organisation de coopération et de développement économique OCDE, 1994; Resnik, 2011). Ce processus promeut l'éducation comme marchandise globale (Robertson, Bonal, & Dale, 2002) dans lequel le choix contribue à gérer et à moduler la production de connaissances (Lubienski, 2008). Nous retrouvons également dans cette catégorie les études s'intéressant à la popularité croissante du choix en tant que composante du phénomène de globalisation (Forsey, Davies & Walford, 2008).

Du côté des écrits s'adjoignant à une perspective sociologique, l'étude des choix scolaires revient à « prendre en compte la façon dont les caractéristiques des individus, liées à leur place dans la structure sociale, influent sur la nature de leurs choix » (Felouzis & *al.*, 2013, p. 79). Dans ce contexte, la recherche retient essentiellement une démarche en termes de classes sociales et de mobilisation des capitaux culturels et économiques que les parents détiennent et qu'ils engagent souvent dans l'exercice du choix (van Zanten, 2009; Lauen, 2009). Le choix serait le résultat. Nous retenons également dans cette catégorie les études où le choix de l'école est considéré comme une pratique sociale (Kosunen, 2016). Des auteurs comme Ball, Bowe et Gewirtz (1995) ont bâti des catégories permettant de distinguer les parents et leurs pratiques de choix scolaires (Felouzis & *al.*, 2013, p.81). Ces différentes catégories de parents mobilisent des capitaux culturels forts variés qui influencent leurs pratiques de choix (Felouzis & *al.*, 2013, p. 81).

Certaines études se sont intéressées aux relations sociales sous-tendant les pratiques de choix scolaires et contribuant à l'aménagement « d'espaces sociaux » (Ball & *al.*, 1995; Barthou & Monfroy, 2010; Oberti, 2005) dans lesquels des relations sociales s'organisent. Ces espaces sont des produits sociaux dans lesquels s'élabore une réalité qui leur est propre suivant les modes de production et de reproduction de la société qu'ils légitiment (Lefebvre, 1974). Les « espaces résidentiels » constituent une réalité sociale différenciée pour les parents résidant dans un secteur en particulier (Barthou & Monfroy, 2009). Si une famille jouit d'un « profit de localisation », c'est-à-dire qu'elle se trouve en situation privilégiée de par son lieu de résidence, elle peut bénéficier d'une offre scolaire favorisant une trajectoire académique plus « prometteuse » à leur enfant (Barthou & Monfroy, 2009, p. 1). Selon ces auteurs, le lieu de résidence devient ainsi un « capital spatial » dont jouissent inégalement les familles par lequel s'exprime indépendamment leur capital culturel et économique. La notion de « capital spatial » reste contestée par Veschambre (2006) qui préfère considérer l'espace comme faisant partie du social dans lequel s'expriment différentes formes de capital (économique, social, culturel et symbolique) (Bourdieu, 1972)³. Les recherches menées dans cette perspective analysent les déplacements résidentiels au sein d'un territoire donné pour comprendre les mécanismes derrière les choix scolaires. Parmi les aspects les plus traités, on retrouve les travaux abordant les configurations sociospatiales (quartier de résidence porteur de capital spatial) comme déterminant du choix de l'école, principalement en ce qui concerne l'offre répartie dans l'espace résidentiel de manière inégale (Barthou & Monfroy, 2010; Butler & Robson, 2003). La différenciation dans la prestation des services éducatifs en fonction de la situation géographique, les caractéristiques des résidents et les impacts sur la création d'inégalités ont été abordés par des auteurs comme Oberti (2005), Butler et Robson (2003), Watson & *al.*, (1999) et van Zanten (2009). Ces auteurs se sont également intéressés au phénomène de l'embourgeoisement et de ses effets sur la ségrégation spatiale et scolaire auquel le choix de l'école peut participer.

³ Le choix de l'école constitue une manière pour les familles d'exprimer leur capital culturel et économique.

Cette perspective soutient également des études se penchant sur les critères linguistiques – immersion française, minorités linguistiques, etc. – entrant dans la construction du choix (Audet, 2013; Bélanger, 2011; Cotnam-Kappel, 2014) et sur les visées et les stratégies des parents, distinctes en fonction des classes sociales (Ball, 2003; van Zanten, 2009; Gombert, 2008). Par exemple, elles démontrent que les parents appartenant aux classes moyennes supérieures et supérieures peuvent mobiliser une rationalité instrumentale des choix de l'école (Felouzis & al., 2013). Cette rationalité s'exprime particulièrement lorsque la réflexion sous-jacente relève d'un calcul des coûts, des risques et des bénéfices associés aux visées instrumentales (Boudon, 1973, 2009). Chez les familles occupant les échelons salariaux les plus bas, les pratiques de choix sont caractérisées par des visées considérées moins « rentables » sur la trajectoire scolaire (Lauen, 2009). Ainsi, ces parents feraient preuve d'une réflexion « moins calculée ».

Nous pourrions ajouter une dernière perspective pouvant être qualifiée de « philosophique » ou « idéologique ». Cette catégorie regroupe les écrits traitant de la finalité de l'éducation, de son rôle et de ses objectifs. Le Québec, comme plusieurs autres régions à travers le monde où le choix de l'école a gagné en importance (États-Unis, Royaume-Uni, etc.), connaît également sa part de défis. Il semblerait qu'une « crise de confiance envers les institutions de l'État » (Bélanger, 2011, p. 197) traverse le monde scolaire. Cette crise se manifeste de plus en plus en Amérique du Nord (Ragsdale, 1996) et serait de deux ordres : politique et démocratique. La crise, politique au sens de crise de l'efficacité de l'école publique (Laval, 2003), motive les parents à choisir davantage l'établissement de leur enfant au Québec (Desjardins & al., 2010), en Europe (Laval, 2003; Laval & al., 2012) et aux États-Unis (Friedman, 1955; Cookson Jr, 1992; Betts & Loveless, 2005; Lauen, 2009). Elle se manifeste par l'ouverture au choix de l'école facilitée par les possibilités de demandes de dérogation pour les parents « consommateurs d'école » (Ballion, 1982). Ragsdale (1996) constate par ailleurs chez nos voisins du sud, « une désillusion chez des parents » qui s'inquiètent de la capacité du réseau public à répondre aux besoins de leurs enfants. Le fait de pouvoir choisir son école devient alors une façon de réagir « à la perte de confiance du public envers l'école » (Bélanger, 2011, p. 198). La crise de l'école au sens démocratique (Dubet, 2003) s'exprime par des tensions entre les paradigmes de l'école comme institution et de l'école comme système de production scolaire (Dubet, 2003; Maroy, 2011) et les valeurs qui y sont associées. Ce changement de paradigme instaure des transformations dans les théories et les principes d'actions des acteurs politiques (Maroy, 2011) et contribue à convertir les valeurs de références de l'école.

Nous pourrions nous attarder très longuement uniquement sur le travail de l'ensemble de ces auteurs, mais comparer les travaux de chacun d'entre eux s'avèrerait un exercice trop ambitieux pour les besoins de ce texte. Retenons toutefois que le modèle de Ball (2003) et celui de van Zanten (2009) servent de base à de nombreuses études occidentales puisque plusieurs de ces enjeux sont partagés par des chercheurs canadiens (Bosetti & Pyryt, 2008; Davies & Aurini, 2011). Nous pensons également au mémoire de maîtrise de René-Pierre Turmel (2014) qui a réalisé une lecture des huit principales dimensions du modèle de van Zanten (2009) dans le but de comprendre, à travers des entretiens qualitatifs, les déterminants derrière le choix d'une école secondaire privée dans la région de la Capitale-Nationale au Québec (Turmel, 2014). Nous mentionnerons au passage que le mémoire de Turmel (2014) constitue, à ce jour, le seul exemple de l'application du cadre d'analyse de van Zanten (2009) en contexte québécois. Néanmoins, ce champ d'études reste relativement vierge à Montréal, d'où l'intérêt de la recherche dans laquelle la présente revue de littérature s'inscrit.

Des cadres méthodologiques variés

Nous venons de voir que la pratique du choix de l'école a fait l'objet de nombreuses études sur les plans des orientations scientifiques ailleurs qu'au Québec. Ces recherches montrent que le choix de l'école peut, en plus d'être abordé suivant des cadrages méthodologiques différenciés : quantitatif, qualitatif ou mixte. Dans le premier cas de figure, les études de type quantitatif (Chubb & Moe, 1990; Frenette & Chan, 2015) étudieront le choix en tant que variable influençant directement la performance des écoles ou les résultats des élèves, et quantifieront la fréquence d'apparition de constantes au sein d'un échantillon donné (Bélisle & al., 2005). Ces constantes peuvent être des résultats scolaires ou des indices de performance des écoles pouvant influencer sur la pratique du choix des parents. L'approche quantitative n'est toutefois pas empruntée par une majorité de chercheurs intéressés par les choix scolaires, sauf, pour qui l'amélioration de l'efficacité des écoles passe par les pratiques de choix (Marceau & al., 1996). Aussi, cette approche est

préconisée par les économistes s'intéressant aux enjeux liés à la reddition de comptes en contexte éducatif (Hoxby, 2003) pour lesquels le choix de l'école peut avoir des effets.

Dans une plus large mesure, nous retrouvons des études embrassant des démarches méthodologiques uniquement qualitatives (Gombert, 2008; Bélanger, 2011; Ball, 2003; van Zanten, 2009; Audet, 2013; Cotnam-Kappel, 2014; Turmel, 2014; Kosunen, 2016), ou mixtes (Andrada, 2007; Bosetti & Pyryt, 2008; Davies & Aurini, 2011). Parmi les techniques et instruments préconisés, les questionnaires et les entretiens individuels semi-directifs s'avèrent largement employés parmi les recherches que nous venons de nommer. Certaines études s'appuient sur des *groupes de discussion* (Bosetti & Pyryt, 2008; Dauber, 2013) ou ont adopté une posture ethnographique critique, interprétative et comparée (Cotnam-Kappel, 2014).

Des lacunes documentaires dans le paysage scientifique québécois

À la lumière de ce qui a été présenté plus haut, nous sommes davantage en mesure de déterminer les éléments critiques de la société québécoise et montréalaise pouvant justifier le fait qu'un projet d'études portant sur la pratique du choix de l'école mérite d'être mis en œuvre. De ce fait, quelques éléments permettent de croire que la pratique du choix de l'école connaît une hausse substantielle à Montréal et continuera d'être l'objet de nombreux débats. À titre d'exemple, si nous nous attardons aux pourcentages de la répartition des effectifs dans les différentes commissions scolaires de la province, nous constatons que la proportion d'élèves inscrits à la formation générale des jeunes dans le secteur public a diminué de 17 % entre les années 1998-1999 et 2012-2013 (Gouvernement du Québec, 2014). En 2013-2014, environ 123 004 élèves ont rejoint le réseau scolaire privé de la province. Cela représentait « 12,6 % des effectifs scolaires totaux du Québec, alors qu'ils ne représentaient que 9,8 % en 2001-2002 » (Fédération des commissions scolaires du Québec, 2014, p. 11). Cela peut s'expliquer par le fait que plusieurs parents se prévalent de la possibilité de choisir entre les deux réseaux scolaires québécois, public et privé, et que cette tendance à se tourner vers le privé soit en hausse. En contexte montréalais, comme dans la plupart des grandes villes dont la population augmente, l'offre scolaire risque de continuer de se diversifier (Vermot-Desroches, de la Durantaye & Guihur, 2007). Il y a donc lieu de croire, tout en demeurant critique sur ce point, que la pratique du choix de l'école lors de la transition primaire-secondaire peut potentiellement croître en importance, elle aussi.

Certains tenants du choix de l'école en milieu québécois ont, de leur côté, évoqué que le choix pouvait favoriser des économies substantielles par la concurrence qu'il incite (Marceau & al., 1996), contrant ainsi ce qu'ils appellent le « monopole public de l'éducation » (Migué & Marceau, 1989). Cet argument basé sur la théorie économique déjà avancée par Chubb et Moe (1990), et partagée par Bélisle, Belzile et Gagné (2005), invite à considérer la généralisation de la concurrence comme mécanisme d'amélioration de l'efficacité des écoles induisant ainsi des économies d'échelles. Les auteurs omettent toutefois de faire remarquer les risques d'accroissement des inégalités face au pouvoir de choisir. Ils négligent également de mentionner que le fait de choisir ne profite qu'à certains parents en mesure de choisir, mais également à toute une industrie évoluant en parallèle dont seuls certains groupes peuvent bénéficier. Le raisonnement rationnel pour la généralisation de l'offre afin d'améliorer les performances des écoles est, par ailleurs, rejeté par la littérature récente : une grande offre éducative irrégulièrement distribuée en fonction des quartiers peut mener à une hausse de la ségrégation entre établissements scolaires que le choix et la concurrence entre organisations scolaires peuvent accentuer (Felouzis & al., 2013).

Malgré la popularité croissante du choix de l'école, la littérature scientifique québécoise ne permet pas de faire l'état de la question et de comprendre ce qui sous-tend cette tendance à mettre en œuvre des pratiques de choix scolaires différenciées entre les acteurs, qu'elles soient à l'intérieur même du secteur public, entre les écoles publiques et privées, ou entre les écoles du secteur privé. Notre projet de recherche espère donc combler ce vide et mettre en évidence les cadres normatifs et cognitifs pouvant expliquer les pratiques de choix.

Conclusion

La présente revue de littérature souhaitait brosser un tableau des thématiques ayant été abordées dans un nombre important de recherches, nous permettant de mieux cibler les forces et les lacunes de notre champ d'études. Suite à l'écriture du présent texte, nous faisons le constat que la plupart des recherches proviennent de l'Europe et des États-Unis (Kosunen, 2016). Nous souhaitons ainsi contribuer à nourrir les recherches dans le domaine des marchés scolaires, mais aussi celles servant à la compréhension des choix scolaires à Montréal, particulièrement celui de l'école secondaire. Cette étude d'un des principes fondamentaux des marchés scolaires, soit le libre choix de l'école, peut intéresser les chercheurs souhaitant mieux documenter les effets et les conséquences des marchés scolaires en contexte montréalais. De plus, notre recherche peut contribuer à éclairer les enjeux liés notamment à la ségrégation et aux inégalités face à l'école, si cette réalité s'avère présente à Montréal. Notre recherche peut également servir les études issues d'autres perspectives (politique, économique, etc.) en renseignant les chercheurs sur les caractéristiques socioéconomiques de nos sujets d'études.

REFERENCES

- Andrada, M. (2007). *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre: une approche comparative en terme d'équité* (Thèse de doctorat), Université de Bourgogne.
- Audet, A. (2013). *Le choix d'une école secondaire francophone : étude qualitative réalisée auprès de mères d'origines canadienne et djiboutienne/somalienne*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, Ottawa. Repéré à https://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/26233/1/Audet_Alexandre_2013_these.pdf
- Ball, S. J. (2003). *Class strategies and the education market : the middle classes and social advantage*. London, New York: Routledge Falmer.
- Ball, S. J., Bowe, R., & Gewirtz, S. (1995). Circuits of schooling: a sociological exploration of parental choice of school in social class contexts. *The Sociological Review*, 43(1), 52-78.
- Ballion, R. (1982). *Les consommateurs d'école*. Paris: Éditions Stock.
- Barthon, C., & Monfroy, B. (2009). *Les stratégies scolaires des familles: une approche en termes de capital spatial*. Conférence on Penser les Marchés Scolaires, Rappe, Université de Genève.
- Barthon, C., & Monfroy, B. (2010). Sociospatial Schooling Practices: A Spatial Capital Approach. *Educational Research and Evaluation*, (2), 177-196.
- Bélanger, N. (2011). Le choix de l'école secondaire de langue française en Ontario par les parents. *Lien social et Politiques*, (66), 197-223.
- Bélisle, J. F., Belzile, G., & Gagné, R. (2005). La concurrence entre les écoles: un bilan des expériences étrangères. Montréal: HEC Montréal.
- Ben-Ayed, C. (2011). À qui profite le choix de l'école ? Changements d'établissement et destins scolaires des élèves de milieux populaires. *Revue française de pédagogie*, (2), 39-57.
- Berends, M., Springer, M. G., Ballou, D., & Walberg, H. J. (2009). *Handbook of research on school choice*. London: Routledge.
- Bernal, J. L. (2005). Parental choice, social class and market forces: the consequences of privatization of public services in education. *J. Educ. Policy*, 20(6), 779-792.
- Betts, J. R., & Loveless, T. (2005). *Getting choice right : ensuring equity and efficiency in education policy*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press.
- Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris: Armand Colin.
- Boudon, R. (2009). *La rationalité* (1^e éd.). Paris: Presses universitaires de France.
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle* (1^e éd.). Genève: Droz.
- Bosetti, L. (2004). Determinants of school choice: Understanding how parents choose elementary schools in Alberta. *Journal of Education Policy*, 19(4), 387-405.
- Bosetti, L., & Pyryt, M. C. (2008). Parental Motivation in School Choice: Seeking the Competitive Edge. *Journal of School Choice*, 1(4), 89-108.
- Butler, T., & Robson, G. (2003). Plotting the middle classes: gentrification and circuits of education in London. *Housing studies*, 18(1), 5-28.
- Chubb, J. E., & Moe, T. M. (1990). *Politics, markets, and America's schools*. Washington, D.C.: Brookings Institution.

- Cookson Jr, P. W. (1992). The ideology of consumership and the coming deregulation of the public school system. *Journal of Education Policy*, 7(3), 301-311.
- Cotnam-Kappel, M. (2014). *E nostre lingue sò e nostre vite: une étude comparative des paroles des enfants sur le processus de choix scolaire en milieu minoritaire en Ontario et en Corse*. (Thèse de doctorat), Université d'Ottawa.
- Davies, S., & Aurini, J. (2011). Exploring school choice in Canada: who chooses what and why? *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, 37(4), 459-477.
- Dubet, F. (2003). Éducation: pour sortir de l'idée de crise. *Éducation et sociétés*, (1), 47-64.
- Duru-Bellat, M., & Meuret, D. (2001). Note de synthèse [Nouvelles formes de régulation dans les systèmes éducatifs étrangers: autonomie et choix des établissements scolaires]. *Revue française de pédagogie*, 135(1), 173-221.
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). (2014). *Le financement public de l'enseignement privé Conséquences sur le réseau des écoles publiques*. Sainte-Foy, Québec : La Fédération des commissions scolaires du Québec. Repéré à : http://fcsq.qc.ca/fileadmin/medias/PDF/Financement_public_de_l_enseignement_privé/Etude-Financement-Public-Enseignement-Privé.pdf
- Felouzis, G., Maroy, C. & van Zanten, A. (2013). *Les marchés scolaires : sociologie d'une politique publique d'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Frenette, M., & Chan, P. C. W. (2015). D'où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées? Ottawa: Statistiques Canada.
- Friedman, M. (1955). The role of government in education. Dans R. A. Solo (Ed.), *Economics and the Public Interest*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Friedman, M. (1962). *Capitalism and freedom*. Chicago: University of Chicago Press.
- Forsey, M., Davies, S., & Walford, G. (2008). *The globalisation of school choice?* Oxford: Symposium Books.
- Gewirtz, S., Ball, S. J., & Bowe, R. (1995). *Markets, choice, and equity in education*. Buckingham: Open University Press.
- Gombert, P. (2008). *L'école et ses stratégies: les pratiques éducatives des nouvelles classes supérieures*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Gouvernement du Québec (2014). *Statistiques de l'éducation, enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Québec: Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur.
- Gouvernement du Québec (2016). *École privée*. Québec: Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. Repéré à : <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/ecoles-privées/>
- Hirtt, N. (2007). *Impact de la liberté de choix sur l'équité des systèmes éducatifs ouest-européens*. Bruxelles, Appel pour une école démocratique: http://www.skolo.org/IMG/pdf/Liberte_de_choix.pdf.
- Hodkinson, P. & Sparkes, A. C. (1997). Careership: a sociological theory of career decision making. *British journal of Sociology of Education*, 18(1), 29-44.
- Hoxby, C. M. (2003). School choice and school productivity. Could school choice be a tide that lifts all boats? (*The economics of school choice* (p. 287-342): University of Chicago Press.
- Hoxby, C. M. (2007). *The economics of school choice*. Chicago: University of Chicago Press.
- Kellerhals, J., & Montandon, C. (1991). *Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Kosunen, S. (2016). *Families and the Social Space of School Choice in Urban Finland*. Thèse de doctorat, University of Helsinki, Helsinki.
- Lauen, D. L. (2009). To Choose or Not to Choose: High School Choice and Graduation in Chicago. *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 31(3), 179-199. doi: 10.3102/0162373709339058
- Laval, C. (2003). *L'école n'est pas une entreprise : le néo-libéralisme à l'assaut de l'enseignement public*. Paris: La Découverte.
- Laval, C., Vergne, F., Clément, P. & Dreux, G. (2012). *La nouvelle école capitaliste*. Paris: La Découverte.
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société*, 31(1), 15-32.
- Lubienski, C. (2008). School Choice Research in the United States and Why It Doesn't Matter: the evolving economy of knowledge production in a contested policy domain. Dans M. Forsey, Davies, S., at Walford, G. (Eds.), *The globalisation of school choice?* Oxford: Symposium Books.

- Marceau, R., Migué, J.-L., Couture, S., & Dubois, N. (1996). *Le choix en éducation: Levier de qualité et d'efficacité*. Ville Sainte-Catherine: Collège Charles-Lemoyne.
- Maroy, C. (2011). Le changement de regard sur l'enseignement privé : le symptôme d'un changement de paradigme. Dans Y. Dutercq (Eds.), *Où va l'éducation entre public et privé ?* (p. 57-72). Bruxelles/Paris: De Boeck Universités.
- Maroy, C., Mathou, C., Vaillancourt, S., & Voisin, A. (2013). La trajectoire de la "Gestion axée sur les résultats au Québec" : récits d'action publique, intérêts des acteurs et médiations institutionnelles dans la fabrication d'une politique éducative. Québec: Chaire de recherche du Canada en politique éducative, Université de Montréal.
- Maroy, C., & Voisin, A. (2014). Une typologie des politiques d'accountability en éducation: l'incidence de l'instrumentation et des théories de la régulation.
- Meuret, D., Broccolichi, S., & Duru-Bellat, M. (2001). *Autonomie et choix des établissements scolaires: finalités, modalités, effets*. Université de Bourgogne, Dijon: Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Irédu).
- Migué, J. L., & Marceau, R. (1989). *Le monopole public de l'éducation : l'économie politique de la médiocrité*. Sillery, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Nichols, A. & Özek, U. (2010). Public school choice and student achievement in the District of Columbia: Washington, DC: National Center for Analysis of Longitudinal Data in Education Research.
- Oberti, M. (2005). Différenciation sociale et scolaire du territoire: inégalités et configurations locales. *Sociétés contemporaines*, (3), 13-42.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (1994). *L'école: une affaire de choix*. Paris: OCDE.
- Proulx, J.-P., & Charland, J.-P. (2009). *Le système éducatif du Québec : de la maternelle à l'université*. Montréal: Chenelière-éducation.
- Ragsdale, P. (1996). *School choice : parental perceptions*. Thèse de doctorat, University of Tennessee, Tennessee.
- Resnik, J. (2011). Internationalisation du privé ou privatisation de l'international? L'expansion du baccalauréat international dans le monde. Dans Y. Dutercq (ED.), *Où va l'éducation entre public et privé* (p. 180-195). Bruxelles: de Boeck.
- Robertson, S. L., Bonal, X. & Dale, R. (2002). GATS and the education service industry: The politics of scale and global reterritorialization. *Comparative Education Review*, 46(4), 472-495.
- Taylor, C. M. (2002). *Geography of the "new" education market: secondary school choice in England and Wales*. UK: Ashgate.
- Turmel, R.-P. (2014). *Choisir une école secondaire privée : Une analyse sociale du choix de familles venant de la région de la Capitale-Nationale*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Sainte-Foy.
- van Zanten, A. (2009a). *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Vermot-Desroches, B., de la Durantaye, C. V., & Guihur, I. (2007). *Le financement public de l'enseignement privé au Québec*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Veschambre, V. (2006). Pour une approche dimensionnelle de l'espace... et une géographie sociale de plain-pied avec les autres sciences sociales. Dans R. Séchet & V. Veschambre (Eds.), *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Watson, S., Waslander, S., & Strathdee, M. (1999). *Trading in futures: Why markets in education don't work*. UK: McGraw-Hill Education.

L'AUTEURE

Justine Castonguay-Payant : Justine Castonguay-Payant est doctorante en éducation comparée et fondements de l'éducation à l'Université de Montréal, sous la direction de Christian Maroy, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques éducatives (CRCPÉ)